



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 103 – Loi visant à renforcer la lutte contre la transphobie et à améliorer notamment la situation des mineurs transgenres

Procès-verbal de la séance du 7 juin 2016

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 2296-20160607

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 7 JUIN 2016	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITION	2

ANNEXES

- I. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- II. Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Séance du mardi 7 juin 2016

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 103 – Loi visant à renforcer la lutte contre la transphobie et à améliorer notamment la situation des mineurs transgenres (Ordre de l’Assemblée le 2 juin 2016)

Membres présents :

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), président
M. Matte (Portneuf), vice-président

M. Birnbaum (D’Arcy-McGee)
M. H. Plante (Maskinongé)
M^{me} Hivon (Joliette), porte-parole de l’opposition officielle en matière de justice, en remplacement de M. Kotto (Bourget)
M. Jolin-Barrette (Borduas), porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de justice, en remplacement de M^{me} Lavallée (Repentigny)
M^{me} Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger)
M^{me} Tremblay (Chauveau)
M^{me} Vallée (Gatineau), ministre de la Justice

Autre députée présente :

M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques)

Témoin :

M^{me} Françoise Susset, psychologue

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l’hôtel du Parlement.

À 10 h 20, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l’heure prévue.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Il est convenu de permettre à M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) de faire des remarques préliminaires.

M^{me} Vallée (Gatineau), M^{me} Hivon (Joliette), M. Jolin-Barrette (Borduas) et M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) font des remarques préliminaires.

AUDITION

La Commission entend M^{me} Françoise Susset.

M. Matte (Portneuf) remplace M. le président.

L’audition se poursuit.

Il est convenu de poursuivre l’audition au-delà de la durée prévue.

L’audition se poursuit.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n’ont pas été entendus (annexe II).

À 11 h 22, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anne-Marie Larochelle

Marc Picard

AML/vb

Québec, le 7 juin 2016

ANNEXE I

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

M^{me} François Susset, psychologue

ANNEXE II

**Liste des mémoires des personnes et des organismes
qui n'ont pas été entendus**

Liste des mémoires des personnes et des groupes qui n'ont pas été entendus

Coalition des familles LGBT	001M
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	005M
Conseil québécois LGBT	007M
Enfants transgenres Canada	002M
Fondation Émergence	004M
Ghosh, Shuvo	008M
Ordre des psychologues du Québec	003M
Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec	006M